

Décision

Générale

colonial

Décision n° 52-350-1926 Congés

n° 52-350-1926

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 janvier 1926

Numéro JO

n° 350 du 31/01/1926

Date du numéro

31 janvier 1926

TEXTE INTÉGRAL

M. Baixas (François), chef de section du cadre local des P.T.T., qui compte, au 1er janvier 1926, deux ans de séjour ininterrompu à la colonie, est autorisé à se rendre en France en congé administratif de six mois.